

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 064-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.205

Déposée le: 23.02.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Guggisberg (Kirchlindach, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 19.03.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la police et des affaires militaires
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Reithalle à Berne: la police a besoin du soutien des autorités politiques!

Voici ce qu'on a pu lire dans la presse du 21 février 2015 : « Le poste de police de Waisenhaus a été pris d'assaut dans la nuit de samedi par des inconnus qui ont provoqué d'importants dégâts et jeté des projectiles sur les forces de l'ordre. Un policier blessé a dû être hospitalisé.

Un groupe important de personnes masquées venant de la Reitschule s'est attaqué aux façades du poste de police de Waisenhausplatz/Hodlerstrasse à coup de seaux de peinture et de spray. Sept véhicules civils garés sur des places de stationnement de la police ont été endommagés : vitres arrière et vitres latérales cassées, barbouillages sur la carrosserie. La prison régionale et la préfecture sises à la Hodlerstrasse ont également subi des déprédations. Leurs forfaits accomplis, les individus se sont attaqués aux forces de l'ordre en approche vers le Bollwerk en leur jetant bouteilles, verres, pièces d'artifice et autres projectiles. La police a riposté avec des balles en caoutchouc et les attaquants se sont repliés vers la Reitschule. » [trad.]

Ces dernières années, les articles de ce genre ont été légion dans la presse. Il est grand temps que la classe politique vienne au secours de la police !

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quels délits ont-ils été commis dans la nuit du 21 février ?
2. Parmi ces délits, combien sont-ils poursuivis d'office ?
3. Le conseiller d'Etat était-il cette nuit-là, en sa qualité de chef suprême de la police, en contact avec les responsables de la POCA ? Des membres du conseil communal de la Ville de Berne (Alexander Tschäppät, Reto Nause) et le chef de la POCA Stefan Blättler se sont-ils concertés sur la réaction de la police ?
4. Que pense le Conseil-exécutif des points suivants :
 - a. Pourquoi la police n'a-t-elle pas réussi à contenir les dégâts ?
 - b. Pourquoi les individus masqués n'ont-ils pas été appréhendés ?
 - c. Pourquoi parle-t-on d'inconnus alors qu'il aurait été tout à fait possible d'appréhender certains des individus masqués et ensuite de les interroger au poste de police ?
 - d. Pourquoi les individus masqués ont-ils pu se replier vers la Reithalle et se fondre dans la masse ?
5. Que faire à l'avenir pour contraindre les responsables politiques de la Ville de Berne de faire régner l'ordre, même dans les environs de la Reithalle ? Qu'a-t-on fait jusqu'à maintenant à cette fin ?
6. Quelles bases légales faudrait-il modifier pour que la Reithalle et ses environs ne soient plus une zone de non-droit, comme le réclame d'ailleurs la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police ?
7. Certains reprochent au conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser et au conseil communal de la Ville de Berne de tergiverser et de se renvoyer mutuellement la balle ainsi que de mettre en danger leurs forces de police en ne leur accordant pas le soutien et la liberté d'intervention nécessaires. Qu'en pense le Conseil-exécutif ?

Motivation de l'urgence :

Les incidents tels que ceux décrits précédemment se sont multipliés ces dernières années aux abords de la Reithalle, dans des proportions inquiétantes. Chaque fois, des agents et agentes de police ont risqué leur vie. Les autorités politiques doivent réagir ! Il faut donner une réponse rapide aux questions posées ci-dessus pour que les enseignements de l'affaire puissent être tirés et les mesures nécessaires prises.